

# Document présenté au Conseil d'Administration sur le Projet d'évaluation pour l'année scolaire 2021-2022

Pour le baccalauréat général et technologique

## Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée polyvalent Joubert-Maillard, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour enjeux l'obtention du baccalauréat et le projet d'orientation post- bac. Il permet ainsi de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation, mais aussi d'en présenter les principes aux élèves et leurs familles.

## Cadre général

Tous les enseignements du tronc commun, de spécialité ou optionnels font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins et donc les notes qui les composent, qui rendent compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

## Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- Les élèves sont évalués de manière équitable dans chaque enseignement. Le professeur prend en compte dans son évaluation les aménagements de scolarité validés comme les PAP ou autres aménagements d'examen. La nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés au sein d'une même discipline (cf ANNEXES).
- Les élèves et leurs familles sont informés à l'avance par le professeur des dates et de la nature des évaluations. Ces dernières sont inscrites et accessibles dans le cahier de texte numérique. Toutefois les élèves ne sont pas obligatoirement prévenus à l'avance d'une interrogation servant à contrôler la régularité du travail scolaire.
- Les élèves sont informés que certaines évaluations sont communes à plusieurs classes et peuvent être corrigées par un autre enseignant de l'équipe disciplinaire le cas échéant. Elles peuvent être issues de la Banque Nationale des Sujets.
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral.
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne trimestrielle, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note. Ce choix relève de la liberté pédagogique de l'enseignant.
- Si besoin est, les évaluations sont accompagnées d'appréciations et conseils constructifs qui permettent aux élèves de percevoir leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- L'enseignant peut utiliser toute l'amplitude de l'échelle de note allant de 0 à 20.
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- Seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations ont une valeur certificative (pour le baccalauréat) et sont reportées sur le bulletin après validation du Conseil de Classe.

- A l'appréciation de l'enseignant, lorsqu'une évaluation n' a pas été réalisée par l'élève et afin d'obtenir un nombre de notes suffisant, un devoir de rattrapage pourra être organisé dans les plus brefs délais ou en fin de période trimestrielle.
- Dans le cas où l'absence à une ou plusieurs évaluations ne permet pas au conseil de classe de certifier une moyenne représentative pour le baccalauréat dans une ou plusieurs matières, l'élève sera convoqué en fin d'année à une (des) épreuve(s) ponctuelle(s) dans les disciplines concernées. La note de l'évaluation se substituera à la (aux) moyenne(s) trimestrielle(s).
- Lors d'une absence non justifiée par un cas de force majeure, l'élève peut être sanctionné pour défaut d'assiduité dans les enseignements obligatoires et optionnels qu'il doit suivre.
- En cas de tricherie constatée par l'enseignant, la production de l'élève reste évaluable. Toutefois, une évaluation de remplacement peut être proposée par l'enseignant. L'auteur de la fraude au contrôle continu sera passible d'une sanction relevant du règlement intérieur.

PJ : annexes concernant les spécificités des disciplines.

A Ancenis le,

Bruno STEPHAN

Proviseur



# ANNEXES

# Economie-Gestion

## Préambule

Ce projet d'évaluation, adapté à l'Economie-Gestion, consiste à préciser les modalités et critères d'évaluation pour la filière Sciences Technologiques du Management et de la Gestion (STMG). Les disciplines concernées sont :

- **Pour l'année de Première STMG** : Sciences De Gestion et du Numérique, Management, Droit-Economie.

- **Pour l'année de Terminale STMG** : Management Sciences de Gestion et du Numérique, Droit-Economie.

## Modalités générales d'évaluation

Toutes les évaluations seront construites à partir des programmes officiels, des notions et des capacités correspondantes. Chaque discipline fait l'objet d'une moyenne trimestrielle qui sera calculée à partir d'évaluations dont les coefficients seront adaptés. Les évaluations pourront être de natures différentes (devoirs sur table, travaux de groupe, exposés, oraux, synthèses, exercices notés,...).

Les coefficients pourront aller **de 0,25 à 4** selon la nature de l'évaluation.

## Nombre d'évaluations spécifique à chaque matière par trimestre :

—

Classe de Première STMG

- Sciences de Gestion et du Numérique : Au moins 2 évaluations,
- Management : Au moins 2 évaluations
- Droit-Economie : Au moins 2 évaluations

Classe de Terminale STMG

- Management Sciences de Gestion et du Numérique : Au moins 3 évaluations (dont évaluations de la spécificité),
- Droit-Economie : Au moins 2 évaluations

## Méthodes et cadre disciplinaire :

—

- Les élèves sont prévenus à l'avance de la date et du contenu du sujet. En cours de formation, des évaluations courtes (orales, écrites ...) peuvent aussi participer à la moyenne. De même, les devoirs maison, les travaux de groupe (exposés, résolution de problème ...) peuvent être évalués.
- Les notes seront ajoutées dans Pronote au fur et à mesure du trimestre afin d'informer les parents et les élèves.
- Les évaluations sont obligatoires et un élève absent sera susceptible de refaire un devoir sur le même thème à son retour au lycée dans un délai raisonnable. Une convocation administrative pourra être établie en cas de refus manifeste.
- Les évaluations sur table sont soumises aux conditions d'examen dans la mesure du possible : Les sacs et cartables sont à mettre au fond de la salle. L'élève ne doit se munir que du strict nécessaire à la réalisation du devoir, selon les consignes données par l'enseignant. Le téléphone portable doit être éteint et rangé dans le sac de l'élève. L'élève en possession de son téléphone portable lors de l'évaluation, même éteint et/ou sans utilisation, est considéré en situation de fraude et entraîne des sanctions disciplinaires.

# Mathématiques

Les évaluations en Mathématiques seront régulières et diverses : évaluations courtes de connaissance, devoirs de synthèse, devoir commun éventuel...

## Enseignement général :

	1 <sup>er</sup> trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
<b>1ère</b>	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h. Devoir commun éventuel de 1h à 3h.	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.
<b>Term.</b>	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h. Devoir commun de 4h. 12/01/2022 cette année	Continuité dans l'évaluation écrite, et accent sur la préparation du grand oral.

## Enseignement technologique :

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
<b>1ère</b>	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h. Devoir commun éventuel de 1h à 2h	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.
<b>Term.</b>	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h. Devoir commun éventuel de 2h	Evaluations courtes, et régulières dans la mesure du possible. Evaluations de synthèse de 1h à 2h.

## Options « Mathématiques complémentaires » et « Mathématiques expertes » :

Au moins deux évaluations par trimestre valoriseront les acquis.

# Philosophie

## **Remarques préliminaires pour la philosophie :**

- réalisation de l'ensemble du programme selon une progression conduite en fonction des articulations vues en cours.
- note de 0 à 20
- accord sur les coefficients pour les devoirs en commun entre les professeurs de philosophie. Ces coefficients ne seront communiqués que quand les dates des devoirs seront fixés.
- les élèves ne sont pas forcément prévenus à l'avance d'un exercice ponctuel à réaliser, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, noté ou non, en groupe ou individuel, dans la mesure où le principe fondamental est de fournir un travail régulier.
- Avertir les parents sur la vigilance accrue concernant les éventuelles stratégies d'évitement des évaluations.

## **Terminales générales :**

- 2 types bac obligatoire

Proposition d'une banalisation de 4h pour tous les élèves de terminales. Par banalisation, il faut comprendre que le devoir sera fait sur des heures de cours.

Une forme de sujet par type bac (soit explication de texte, soit dissertation) : chaque type bac sera consacré à un exercice dans la mesure où le futur candidat ne peut pas présumer de ce qu'il choisira le jour de l'épreuve. De plus, le programme officiel exige l'acquisition des compétences aussi bien en explication de texte qu'en dissertation.

- Exercices progressifs à l'explication de texte et à la dissertation.
- Exercice de questionnements et de recherche en groupe ou en individuel.
- Possibilité d'un travail à la maison évalué ou non (type bac, lecture de texte, questions)

## **Terminales technologiques :**

- 1 devoir type bac

Proposition d'une banalisation de 4h pour tous les élèves de terminales.

- Exercices progressifs des rapports entre les notions et usage des acquis.
- Exercices de questionnement et de recherche en groupe/ en individuel.

## **Pour les compétences :**

Tableau d'évaluation *eduscol* et rappel de l'échelle des notes (donné aux élèves par les professeurs) et jointe à ce projet d'évaluation (voir p. 2)

Dissertation		Explication de texte	
Ce qui est valorisé : une problématisation du sujet, une argumentation cohérente et progressive, l'analyse de concepts (notions, distinctions) et d'exemples précisément étudiés, la mobilisation d'éléments de culture philosophique au service du traitement du sujet, la capacité de la réflexion à entrer en dialogue avec elle-même.		Ce qui est valorisé : une détermination du problème du texte, une explication de ses éléments signifiants, une explication des articulations du texte, une caractérisation de la position philosophique élaborée par l'auteur dans le texte, et, plus généralement, du questionnement auquel elle s'articule.	
Entre 0 et 5		Copie très insuffisante : inintelligible ; non structurée ; excessivement brève ; marquant un refus manifeste de faire l'exercice.	
De 06 à 09		Copie intelligible mais qui ne répond pas aux critères attestés de l'épreuve : propos excessivement général ou restant sans rapport avec la question posée ; juxtaposition d'exemples sommaires ou anecdotiques ; accumulation de lieux communs ; paraphrase ou répétition du texte ; récitation de cours sans traitement du sujet ; - copie qui aurait pu être rédigée au début de l'année, sans aucun cours de philosophie ou connaissances acquises.	
Pas moins de 10	Copie témoignant d'un réel effort de réflexion, et, même si le résultat n'est pas abouti, de traitement du sujet : effort de problématisation ; effort de définition des notions ; examen de réponses possibles ; - cohérence globale du propos.	Pas moins de 10	Copie faisant l'effort de réaliser l'exercice, même si l'explication demeure maïadroite et inaboutie : explication commençante ; pas de contresens majeur sur le propos et la démarche de l'auteur.
Pas moins de 12	Si, en plus, il y a mobilisation de références et d'exemples pertinents pour le sujet.	Pas moins de 12	Si, en plus, le texte est interrogé avec un effort d'attention au détail du propos, ainsi qu'à sa structure logique.
Pas moins de 14	Si, en plus, le raisonnement est construit, progressif, et que les affirmations posées sont rigoureusement justifiées.	Pas moins de 14	Si, en plus, les éléments du texte sont mis en perspective, avec des éléments de connaissance permettant de déterminer et d'examiner le problème.
Pas moins de 16	Si, en plus, la copie témoigne de la maîtrise de concepts philosophiques utiles pour le sujet (notions, repères), d'une démarche de recherche et du souci des enjeux de la question, d'une précision dans l'utilisation d'une culture au service du traitement du sujet.	Pas moins de 16	Si, en plus, l'explication est développée avec amplitude et justesse : l'ensemble du texte est examiné et bien situé dans une problématique et un questionnement pertinents.

# EPS

## L'EPS vise à former un citoyen:

- Lucide dans sa pratique physique (je connais mes capacités et mes limites dans l'activité, je fais des choix raisonnés au regard de mes ressources)
- Responsable (vis à vis de moi-même et des autres, respectueux du matériel, des installations),
- Autonome (capable de s'engager dans les activités proposées avec une aide de moins en moins présente de la part de l'enseignant)

Dans le but de permettre un engagement futur dans une pratique physique volontaire, sécuritaire, autonome et source de plaisir.

Pour répondre à ces finalités, l'EPS s'appuie sur des activités physiques et sportives regroupées dans :

5 FAMILLES D'ACTIVITES DU PROGRAMME NATIONAL qui peuvent être enseignées au lycée Joubert Maillard:

ACTIVITES DE PERFORMANCE	ATHLETISME / NATATION
ACTIVITES DE PLEINE NATURE	ESCALADE / COURSE D'ORIENTATION
ACTIVITES ARTISTIQUES ET D'EXPRESSION	ACROSPORT
ACTIVITES DUELLES	BADMINTON / TENNIS DE TABLE / HAND/ BASKET / RUGBY / ULTIMATE
ACTIVITES D'ENTRETIEN DE SOI	CROSS TRAINING / STEP / COURSE EN DUREE

- Chaque année, en fonction des conditions sanitaires, les programmations permettent aux élèves de pratiquer au moins 3 activités issues de 3 familles différentes
- Au terme de chaque période d'enseignement une évaluation sera effectuée, selon des modalités communes à tous les enseignants d'EPS.
- En Première et en Terminale ces évaluations seront prises en compte pour l'obtention du diplôme du baccalauréat.
- En Terminale, une convocation, pour chacune des épreuves au baccalauréat sera remise aux élèves et signée par les parents.

Lors de chaque séquence d'évaluation, les élèves sont évalués dans 3 domaines (appelés attendus de fin de lycée) :

### **1er domaine : les compétences motrices:**

- s'engager pour développer sa motricité.

### **2ème domaine : les compétences méthodologiques:**

- Se mettre en projet.
- Observer, identifier, analyser et apprécier les effets de l'activité sur soi.



### 3ème domaine : les compétences sociales:

- Respect des règles de vie et de fonctionnement collectif (coopérer, respect de soi, des autres, des lieux et du matériel mis à disposition).
- Assumer différents rôles liés à l'activité (juger, observer, aider et arbitrer).

	1ere activité	2e activité	3e activité
1ere	<p>- <b>Type d'évaluation</b> : contrôle continu</p> <p>- <b>Nombre</b> : 1</p>	idem	idem
Tle	<p>- <b>Type d'évaluation</b> :</p> <p><b>1) Évaluation de Bac (CCF) :</b></p> <p>Les élèves sont convoqués pour l'épreuve. Sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 1er domaine : le jour de l'épreuve (concernant la motricité).</li> <li>- le 2e domaine (méthodologique) et le 3e (social) : au cours de la séquence d'enseignement.</li> <li>- La note obtenue n'est pas communiquée aux élèves. Une commission d'harmonisation valide la note proposée par l'enseignant fin Juin.</li> </ul> <p>- <b>Nombre</b> : 1</p> <p><b>2) Évaluation trimestrielle :</b></p> <p>qui prend en compte les domaines 2 et 3 évalués au fil de l'eau. Le domaine 1 pourra prendre en compte les progrès qui ne sont pas pris en compte lors de l'unique épreuve du Bac.</p> <p>- <b>Nombre</b> : 1</p>	idem	idem

## HISTOIRE-GEO/SES

### - Spé HGGSP

Sur l'année, les évaluations seront orales, écrites, individuelles et/ou collectives.

	1T	2T	3T
1 <sup>è</sup>	Au moins 3 notes dont 1 évaluation écrite type bac	Au moins 3 notes dont 1 évaluation écrite type bac	Au moins 3 notes dont 1 évaluation écrite type bac
Tale	Au moins 3 notes dont 1 évaluation écrite type bac	Au moins 3 notes dont 1 évaluation écrite type bac	Au moins 3 notes dont 1 préparatoire au Grand Oral

### - Tronc commun

Sur l'année, au moins 3 notes qui représentent les 3 exercices de type bac.

	1T	2T	3T
1 <sup>è</sup>	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac
Tale	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac	3 notes dont au moins 1 exercice de type bac

### - STMG 1<sup>è</sup> et terminale :

Au moins 2 notes dont 1 écrit type bac par trimestre.

### - EMC 1<sup>è</sup> et terminale :

2 notes par semestre orales et/ou écrites.

# LANGUES VIVANTES

Outre les évaluations de connaissances ayant pour principal objectif d'encourager les élèves à travailler régulièrement, des évaluations de certaines activités langagières seront proposées chaque trimestre, comme ce que nous avons l'habitude de faire.

Le nombre de ces évaluations sera suffisant pour que chaque élève soit en mesure de progresser au cours du cycle terminal.

Depuis plusieurs années déjà, les élèves sont évalués en langues vivantes dans les quatre activités langagières que sont la Compréhension de l'Écrit, l'Expression Écrite, la Compréhension de l'Oral, l'Expression Orale. Ce sera toujours le cas. Les grilles d'évaluation s'appuieront sur le CECRL.

L'équipe de langues exprime son désaccord avec l'obligation de délivrer une attestation de langues dans les 4 activités langagières sur la base d'une épreuve ponctuelle à la fin du cycle terminal, ce qui est incohérent avec les principes du contrôle continu.

## Niveaux visés en langues vivantes

	LVA	LVB	LVC	Spécialité LLCE
<b>Classe de 2nde</b>	Consolidation du niveau B1	Consolidation du niveau A2	A1	
<b>1ère</b>	B1 - B2	A2-B1	A1-A2	B2
<b>Tale</b>	B2	B1	A2	C1

Les élèves de la classe bi-langue allemand-anglais sont évalués en LVA dans les deux langues pendant la 2nde.

A partir de la 1ère, ils sont évalués en fonction du choix opéré au moment de leur inscription au baccalauréat (LVA allemand + LVB anglais ou LVA anglais+ LVB allemand).

# SCIENCES

En tant que disciplines expérimentales, les S.V.T, les S.I, la N.S.I et la physique-chimie (P.C.) donne une part importante aux séances de travaux pratiques (ou activités expérimentales). En conséquence, une partie des évaluations portent sur lesdites séances.

Les épreuves de compétences expérimentales (E.C.E.) ont un poids de 20 % en physique-chimie et 25 % en SVT, nous tendrons donc vers le même ratio lors des évaluations en cours d'année. En conséquence, le pourcentage restant sera consacré aux évaluations « classiques ».

- **Concernant l'enseignement scientifique, l'organisation retenue est la suivante :**

	1ère T	2ème T	3ème T
1ère	Au moins deux évaluations d'une heure	Au moins deux évaluations d'une heure, évaluation pluridisciplinaire de 2 heures.	Un projet pluridisciplinaire, au moins deux évaluations d'une heure.
Tle	Au moins deux évaluations d'une heure	Au moins deux évaluations d'une heure	Au moins deux évaluations d'une heure

Les évaluations orales seront mises en place au cours du cycle terminal et des travaux proposés hors la classe peuvent compléter l'évaluation.

- **Physique-Chimie**

	1ère T	2ème T	3ème T
1ère	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évaluations-bilan d'une heure.</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évaluation-bilan de deux heures.</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> <li>• Dans la mesure du possible, une évaluation-bilan d'une heure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évaluation-bilan de deux heures.</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> <li>• Dans la mesure du possible, une évaluation-bilan d'une heure.</li> </ul>
Tle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évaluations-bilan de deux heures.</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évaluations-bilan de deux heures.</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins deux évaluations écrites de durée adaptée pour vérifier le niveau de maîtrise des compétences.</li> </ul>

Tle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évaluations-bilan d'une heure</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évaluations-bilan d'une heure</li> <li>• Au moins deux évaluations d'activités expérimentales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins deux évaluations écrites de durée adaptée pour vérifier le niveau de maîtrise des compétences.</li> </ul>
-----	---	---	---

- **S.V.T.**

L'évaluation sera identique pour tous les élèves de première, qu'ils poursuivent ou non la spécialité SVT en terminale.

Les évaluations des classes de première et de terminale viseront à :

- suivre l'apprentissage régulier des connaissances ;
- poursuivre l'acquisition des compétences expérimentales dans l'optique de l'épreuve d'ECE (Evaluation des Compétences Expérimentales) ;
- utiliser les différents modes de communication, à l'écrit comme à l'oral ;
- préparer à la méthodologie de l'épreuve écrite type baccalauréat (raisonnement scientifique et argumentation avec mobilisation des connaissances).

Les moyennes trimestrielles du cycle terminal réuniront plusieurs notes issues de ces différentes situations d'évaluation.

- **S.I./N.S.I.**

	1er T	2ème T	3ème T
1ère	2 évaluations-bilan d'une heure  2 évaluations d'activités expérimentales	1 évaluation-bilan d'une heure  Mini-projet de 1ère	2 évaluations-bilan d'une heure  2 évaluations d'activités expérimentales ou orales de compte rendu de TP
Tle	2 évaluations-bilan de deux heures	1 évaluation-bilan de deux heures  Projet de terminale	Au moins 2 évaluations écrites de durée adaptée pour vérifier le niveau de maîtrise des compétences

# LETTRES

Les grands principes évaluatifs propres aux Lettres :

- La spécificité propre au Français : le Bac de Français se prépare en 2 ans seulement, ce qui implique une évaluation particulière en Seconde avec une exigence accrue en terme de méthodologie.
- Pour que la moyenne soit représentative, le professeur proposera plusieurs évaluations au cours du trimestre.
- Les évaluations seront à la fois écrites et orales dans la mesure où les Epreuves Anticipées de Français accordent le même coefficient 5 à chaque épreuve.
- Les évaluations ont un caractère obligatoire : tout devoir rendu avec retard sera pénalisé par un retrait de points, tout devoir non rendu sera sanctionné par un 0/20.
- Les évaluations portent sur différents types d'exercice (test de connaissance, test de lecture, devoir maison, etc...) avec des coefficients adaptés, et non uniquement sur des devoirs de type Bac.
- Lors des Bacs blancs (Ecrit + Oral), les élèves seront évalués par d'autres professeurs de la discipline sur un sujet établi par l'ensemble de l'équipe en fonction de la progression commune. De plus, la correction s'appuiera sur une échelle descriptive commune à l'équipe et le coefficient du devoir sera majoré et décidé de façon collégiale. En terme de notation, le correcteur est souverain.

Les grands principes évaluatifs propres à la spécialité HLPhi :

- Pour que la moyenne soit représentative, le professeur proposera plusieurs évaluations au cours du trimestre. Ces évaluations seront à la fois écrites et orales.
- Les évaluations portent sur différents types d'exercice avec des coefficients adaptés, et non uniquement sur des devoirs de type Bac.
- Dans la mesure où cette spécialité englobe deux disciplines, les enseignants proposeront chaque trimestre un devoir qui sera co-évalué.